

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 52

Artikel: Le feuilleton : le père Samson : [suite]
Autor: Sciobéret, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Hein ? Quoi ?
 — Je dis : hélas !
 — Pourquoi ?
 — Parce que de mon rêve à la réalité il y a un espace immense; entre eux deux se trouve un abîme.
 — Un abîme ?
 — Oui : je suis l'épée de M. Henry Bordeaux. Seulement.

Et en confiant ce secret, elle tapotait désespérément contre le mur. Le livre la prit en pitié. Doucement, dans un babillement de feuillet, il lui parla :

— Vous êtes enviable malgré tout; songez : vous auriez pu tomber entre les mains de M. Jonnart.

A ces mots l'épée frémit, La pensée d'un malheur plus grand que le sien l'apaisa un peu, comme il arrive souvent. réussit à la consoler, Elle finit par s'endormir paisiblement.

Le vent s'était calmé, lui aussi et, de nouveau, le calme descendait sur les choses...

Alors, je regardai les objets de la chambre : ils semblaient pensifs. *André Marcel.*

LE TILLEUL DE FRIBOURG

Fribourg, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, s'élève un tilleul auquel la tradition prête un âge avancé et des origines héroïques. Dans un guide historique et archéologique de Fribourg, solidement documenté, qu'il vient de publier, M. Victor-H. Bourgeois a repris la question depuis l'origine et est arrivé à des conclusions formelles étayées sur des documents irréfutables. Voici comment il résume ses recherches et la solution qu'il a été conduit à adopter.

L'âge de cet arbre plusieurs fois séculaire a été apprécié de façons différentes par les uns et les autres.

D'aucuns en faisaient remonter l'origine jusqu'à la fondation de la ville de Fribourg. Cette hypothèse ne peut se soutenir puisqu'on sait de source certaine que pour défendre la cité primitive du côté occidental non protégé par les rochers et les falaises bordant les méandres de la Sarine un profond fossé courait du Grabensaal au Court-Chemin, ce qui nous ferait ainsi supposer un arbre planté dans le vide.

D'autres auteurs en ont fixé la plantation vers 1470, se basant pour cela sur des chroniques écrites vers 1570 et en 1687, la date qui réunit le plus de partisans est celle de la bataille de Morat, le 22 juin 1476, où un jeune guerrier accouru à toutes jambes pour apporter la nouvelle de la victoire des Confédérés sur Charles-le-Téméraire et tenant à la main un rameau de tilleul, aurait expiré sur place, de fatigue et d'épuisement, aussitôt le glorieux message délivré. La foule aurait alors planté le rameau, devenu le tilleul que nous voyons encore aujourd'hui.

Cette légende, pour gracieuse qu'elle fût, est contredite par les comptes du trésorier de 1476, qui établissent qu'une gratification fut octroyée aux « deux courriers » qui apportèrent la nouvelle de la victoire de Morat. Ils étaient donc deux et bien vivants, puisqu'ils reçurent subéquemment un cadeau pour leur acte.

Un autre auteur propose la date de 1480, sans preuve à l'appui. C'est la date de 1470 qui semble la plus justifiée par le témoignage des documents. Des travaux importants eurent lieu dans cette partie de la ville, de 1463 à 1470. A cette première date, on démolit l'ancienne tour du Bourg, ou tour d'Autriche, c'est-à-dire le donjon du château des Zähringen, au haut de la grand-rue. Puis le profond fossé fut voûté, recouvert d'une épaisse couche de terre, ce qui permit de créer deux nouvelles places, celle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on plaça la fontaine Saint-Georges, et à côté l'esplanade où l'on planta le tilleul en question; en même temps, on agrandissait la place Notre-Dame, et l'on y érigeait un peu plus tard, la fontaine de Samson.

La première mention authentique du tilleul

date des comptes de la trésorerie du second semestre de l'an 1482, où une dépense de 6 livres 8 sols et 4 deniers figure comme payée aux paysans de la seigneurie d'Illens pour le charroi de 14 chars de tuf amenés en ville pour entourer l'arbre d'une plateforme...

Il résulte donc des documents que le vénérable tilleul existait avant 1482 et qu'il devait avoir déjà une certaine dimension, puisque, en 1490, on put établir un banc sous sa couronne. Ajoutons que nulle part, dans les documents ou comptes de la ville il n'est fait mention d'un remplacement du tilleul.

C'est donc avec beaucoup de raisons que nous pouvons considérer ce patriarche comme le tilleul planté en 1470, lors de l'aménagement de cette place. Et c'est à juste titre que l'arbre est sacré pour les Fribourgeois.



LE PÈRE SAMSON

XIII

La matinée était déjà passablement avancée. Le vieillard allait de la boutique à la chambre, épiait le réveil de son fils; mais Jean, épuisé par deux nuits de fièvre et de délire, dormait profondément. Il vint quelques chalands, un entre autres qui demanda si Jean n'était pas à la maison. Dans la situation où il se trouvait, tout ce qui concernait le jeune homme acquiesçait à ses yeux de l'importance, il se hâta d'expédier les autres pratiques, dans le but d'interroger celui qui lui avait posé la question.

— Jean n'est pas là, lui dit-il. Que lui voulez-vous ?

— Oh ! rien de particulier, répondit l'autre avec un peu d'embarras. Seulement j'avais une commission... un petit mot à lui dire.

— Dites, je m'en charge, et dès qu'il sera rentré...

— Oh ! c'est pas la peine. Je pourrai revenir. Au revoir.

Cet air mystérieux piqua la curiosité du vieux rémouleur. Il appela Marianne pour lui dire de garder la boutique et il suivit son interlocuteur. C'était le domestique du Lion-d'Or. En montant l'escalier, le vieillard l'entendit qui disait à la servante : Je n'ai trouvé que le vieux. Il n'est pas là en ce moment. La domestique monta aussitôt à l'étage supérieur, et le vieillard après elle. Comme elle sortait de la chambre où elle venait d'entrer, elle se trouva nez à nez avec le rémouleur.

— C'est là qu'est la personne qui demande mon fils ? demanda-t-il.

— Ou... ! balbutia-t-elle toute surprise.

Le vieillard poussa la porte. Il se trouva en présence de Pauline et de sa sœur.

Au bout d'une demi-heure, le vieillard sortit.

— Allons ! comptez sur moi et au revoir ! dit-il en fermant la porte.

Le ton dont ces paroles furent prononcées était amical : sa physionomie était calme et digne.

— Hum ! le monde a bien changé depuis que j'étais jeune ! murmura-t-il en se rendant chez son agent d'affaires.

— Eh bien ! dit-il à l'homme de bureau, s'est-il enfin exécuté, notre homme ?

— L'argent est là, répondit le procureur d'un ton assez suffisant; mais je vous réponds que ce n'est pas sans peine. Encore m'a-t-il fallu rabattre sur ma liste de frais ! On est toujours trop bon.

— Connu, connu ! dit le vieillard. Vous allez me remettre cette somme.

— Ne voulez-vous point la placer ? Vous m'aviez chargé, me semble-t-il...

— En effet. Mais j'ai changé d'idée.

— C'est que... j'avais trouvé un placement très avantageux, etc., pour vous dire vrai, j'ai cru, d'après ce que vous m'aviez dit, pouvoir en disposer en votre nom.

— Ah ! c'est différent. C'est sûr au moins

— Dix-huit mois de terme, cautions bastantes, intérêt au cinq.

— Quelles sont les cautions ?

— L'agent cita l'oncle et l'amant de Pauline.

— J'en suis fâché, dit le vieillard, mais tout bien compté, ce placement ne me convient pas.

L'agent commença un éloquent plaidoyer en faveur

du père de Pauline et de ses cautions, mais ce fut inutilement.

— Il paraît, dit le rémouleur, que vos épingles sont diablement longues, puisque vous tenez tant à cette affaire, mais je vous déclare que je n'en veux pas, d'ailleurs j'ai besoin de cet argent.

Le père Samson rentra chez lui assez satisfait de ses démarches. Jean était en train de déjeuner, car, de la crise violente qu'il avait subie, il ne lui restait plus qu'une grande faiblesse. Son père obtint de lui tous les aveux qu'il voulut, et, comme la pensée de Pauline avait renouvelé sa douleur, le vieillard s'efforça de le consoler, sans rien lui dire toutefois de ses projets.

Comme le lendemain était un jour de marché, le père de Pauline l'avait choisi pour stipuler l'emprunt qu'il était forcé de contracter. Il était venu de bonne heure en ville avec son frère et Louis, et le marché fini, ils s'étaient rendus chez l'agent d'affaires. Quelle ne fut pas leur consternation en apprenant le refus du créancier ! Le paysan s'arrachait les cheveux de désespoir, tandis que Louis frappait à grands coups de poing sur le bureau, indigné de l'outrage qu'on lui faisait en refusant un cautionnement comme le sien.

Ils s'aperçurent enfin que leurs clameurs ne servaient guère qu'à épouvanter l'agent d'affaires. Ils sortirent et se dirigèrent instinctivement vers leur auberge. Le vin à la double avantage d'éclaircir ou d'endormir la pensée : c'est selon ce qu'on en prend.

— On jurerait que vous venez de faire un mauvais coup, leur dit l'aubergiste avec son gros rire. Quelle diable de mine vous avez !

Le paysan était comme un homme qui se noie, et se serait cramponné à une barre de fer rouge à blanc. Il prit l'aubergiste à part et lui conta ses embarras.

— Diable, diable ! s'écria celui-ci, c'est sérieux, je ne demande pas mieux que de vous être utile, mais... Attendez donc. Si le père Samson voulait ! Bah ! on ne risque rien d'essayer, venez avec moi.

Ils se rendirent chez le rémouleur. On devine facilement ce qui arriva. Le paysan avait accepté la condition que lui imposait Louis; il consentit aux exigences du vieux Samson, et le mariage de Jean et de Pauline fut arrangé, à la grande surprise, mais à la grande joie des amoureux.

Louis chercha des consolations au fond de la boutique. Pendant huit jours, il n'eut d'autre domicile que le cabaret, mais un matin il se réveilla avec un grand mal de tête. Cela le fit réfléchir. Un peu après il s'habilla et se mit à la fenêtre, elle donnait sur la fontaine du village. En ce moment, il n'y avait là qu'une jeune fille qui lavait des choux; il prit envie à Louis d'aller boire de l'eau fraîche. Elle et lui causèrent assez longuement ensemble, et le résultat de cette conversation fut que le soir Claude, l'oncle de Pauline, vint demander au nom de Louis la main de Thérèse.

P. Sciobérét.

FIN

Royal Biograph. — Pour ses spectacles des fêtes de l'An, la Direction du Royal Biograph s'est assurée un programme varié, artistique et comique. En effet, deux des as du rire y figurent : Charlie Chaplin dans « Charlot policemen », grand succès de fou-rire, et « Fatty » à des histoires de ménage, un autre succès de fou-rire en deux actes également. Comme pièce de résistance, le Royal Biograph présente « La Prisonnière » ou « Un pari fantastique », grand film d'aventures mexicaines, interprété par Elaine Hammerstein et Conway Tearle, deux vedettes des plus populaires et qui comporte une mise en scène des plus sensationnelle. Citons tout particulièrement la chute vertigineuse d'un avion, et surtout, une impressionnante catastrophe de chemin de fer : une train entier venant s'écraser dans un torrent. A elles seules ces deux catastrophes tiennent quelques minutes le spectateur haletant au commencement et à la fin du film.

Enfin, à chaque représentation, le « Gaumont-Journal », avec ses actualités mondiales et le « Pathe-Review », l'intéressant et divertissant cinématographe français. — Dimanche 30 décembre, mardi 1 et mercredi 2 janvier 1924, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30. Tous les soirs, spectacle à 8 h. 30.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint
aux meilleures conditions tous les vêtements
défranchis.

Pour la rédaction : J. MONNET
 J. BRON, édité.
 Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron